LES CAHIERS DE L'HISTOIRE DE LA METALLURGIE
Publication de l'Institut cgt d'Histoire Sociale de la Métallurgie

Institut d'histoire sociale métallurgie CGT

EDITO

PAS DE RETOUR EN ARRIERE SUR LES RETRAITES

L'histoire sociale est des plus utile en ce moment pour tous ceux qui luttent.
Non pas pour quelques moments de nostalgie par rapport à des événements du passé, mais bien parce qu'elle est nécessaire pour fixer de nouveaux jalons ou encore pour empêcher tout retour en arrière.
Le retour en arrière, n'est ce pas le vœu le plus cher du **baron Seilliére** en matière de retraites? **Ce gouvernement et le MEDEF** unis dans la même ambition rêvent de ce retour en arrière, de cette régression que serait la remise en cause de nos systèmes de retraites par répartition.
L'histoire des luttes à ce sujet est éloquente ; c'est un droit acquis à **la Libération**, depuis, ce système a fait ses preuves. Ce qui ne fut pas le cas de **la capitalisation** qui ruinat avant-guerre des dizaines de millions d'épargnants.
C'est donc **une conquête sociale majeure** ; il est parfois bon de rappeler que le patronat de l'époque s'était vautré dans la collaboration avec l'ennemi hitlérien et mis au ban de la nation. C'est dans cette situation avec un syndicalisme renaissant et fort que la bourgeoisie ne put empêcher ce droit incommensurable : **la Sécurité sociale.**
Ambroise Croizat, Secrétaire général de notre fédération et ministre du Travail a été l'initiateur principal au nom de travailleurs, du **C**onseil **N**ational de la **R**ésistance pour légiférer sur ces droits nouveaux.
Cette construction a depuis fait son chemin : créer les conditions d'une retraite pleine et entière, juste et digne pour tous les salariés.
C'est cela que **le gouvernement de droite et le MEDEF** veulent remettre en cause. Derrière ces menaces et ces projets calamiteux c'est le retour à la capitalisation qu'on veut nous faire avaler de force. C'est l'individualisme comme nos parents l'avaient connu naguère.
Les seuls gagnants de l'affaire seraient évidemment les assurances privées qui encaisseraient l'argent qui aurait dû aller aux retraites.
Ce retour en arrière désiré par le patronat et la droite n'a donc rien de nostalgique ; c'est **un acte de classe** auquel les salariés tant **du public** que **du privé** ont entrepris de répondre en se portant massivement en lutte. En ce sens ils ont conscience d'une histoire des retraites où **le retour en arrière leur serait des plus préjudiciable.**

Bernard Lamirand
Président de l'I.H.S. CGT de la métallurgie.

1968 Renault-Billancourt

2003 Dans les rue de Paris

N° 6
Juin 2003
Les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie
94 rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris
Tél. 01.53.36.86.87
http://www.ftm-cgt.fr
e-mail : ftm.cgt.ihs@wanadoo.fr
Imprimé par nos soins.

Sommaire

Edito P. 1
Justice pour les Rosenberg P. 2

Les dossiers de l'IHS
"Les accords du Perreux."
Paginés de I à IV

Cadoux P. 2 et 3
La Macif P. 4

Maquette et redaction:
H Doucet, JP Elbaz

50 ans après : *Justice pour les Rosenberg*

Malgré une protestation d'ampleur mondiale, ***le 19 juin 1953, Ethel et Julius Rosenberg,*** *accusés d'avoir* ***« livré aux Soviétiques le secret de fabrication de la bombe atomique »,*** *étaient exécutés dans l'Etat de* ***New-York.***

Le contexte

1945 (6 et 9 août) Les Etats-Unis larguent les deux premières bombes atomiques sur les villes japonaises de **Hiroshima** et **Nagasaki**. Ils sont persuadés de s'être assuré la maîtrise du monde pour les 20 ans à venir.

1946 Face à une très puissante vague de grèves, **Edgar Hoover**, chef du **FBI**, lance l'anathème sur *« les 100 000 communistes américains (...) et leurs alliés prétendument progressistes. »*

1947 Doctrine **Truman** (*« endiguement du communisme »*). Décret présidentiel sur le ***« loyalisme »*** des fonctionnaires qui aboutira, un peu plus tard, à la mise en place par le sénateur **Mac Carthy**, de la Commission des activités anti-américaines.

1949 L'**URSS** possède à son tour la **bombe A** .Proclamation de la République Populaire de Chine. Signes annonciateurs de la guerre de **Corée.**

Les pacifistes se mobilisent. Le gouvernement déchaîne une violente campagne de presse contre *« les espions américains qui ont volé le secret atomique pour le donner aux Russes. »*

1950 (25 juin) Début de la guerre de **Corée**

1953 (27 juillet) Signature de l'armistice à **Panmunjon**.

La tragédie **des Rosenberg** va coïncider avec cette guerre et l'apogée du **maccarthysme**.

Origine de l'affaire

Le **FBI** a dressé une liste comportant une centaine de « suspects » (communistes, progressistes, pacifistes, juifs) et d'organisations **« subversives »**.

Sont arrêtés le **15 juin David Greenglass (frère d'Ethel Rosenberg)**, qui a travaillé à **Los Alamos** comme mécanicien ; puis, **le 17 juillet**, l'ingénieur-électricien **Julius Rosenberg,** en tant que *« chef d'un réseau d'espionnage au profit de l'Union soviétique »* : juif communiste, scientifique, il représente l'espion idéal. Comme il refuse de donner des *« complices »*, on arrête le **11 août**, pour le faire céder, **sa femme Ethel.**

Le procès va s'ouvrir le 6 mars 1951

Pour être chargé de ce procès, le juge **Kaufman** s'est engagé à prononcer la peine capitale contre **Julius.** Tout au long des débats, en dehors du tribunal, le procureur-adjoint, **Roy Cohn** –bras droit de **Mac Carthy**- fera pression sur lui afin d'obtenir la condamnation à mort d'**Ethel**, contre promesse d'un siège à la **Cour Suprême.**

La loi retenue est celle de **1917** *« sur l'espionnage en temps de guerre »*. Or, en **1944-45**, à l'époque des faits incriminés, **l'URSS était l'alliée des Etats-Unis**.

Le procès se terminera **le 5 avril sur deux sentences de mort (Ethel et Julius),** sans qu'aucune preuve n'ait été démontrée. Les accusés ont toujours nié les faits reprochés.

De **1952 à 1953**, toutes les demandes de réexamen de la procédure, toutes les requêtes seront **systématiquement** rejetées, lorsque des faits nouveaux interviendront, tels que la lettre de **Greenglass** expliquant comment le **FBI** l'a incité à faire un faux témoignage.

La protestation mondiale s'amplifiant de jour en jour, les autorités considérent que l'exécution ne sera plus possible si on attend trop longtemps : le Président **Eisenhower** décide de hâter l'exécution.

Obtenir le réexamen de leurs condamnations

Le **19 juin 2003** à la *Maison des métallos*, **l'Association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg** a organisé une manifestation pour qu'ils soient **reconnus innocents**. C'est bien la peine de mort aux USA qui est en cause et les condamnations comme celle **Munia Abu-Jamal** restant une pratique d'oppression politique dans ce pays.

Les aveux du frère d'Ehtel du **5.12.2001** *« d'avoir menti au procès »*, le procès **reconstitué en 93** par l'Association des Juristes américains **(Verdict : Non-coupables)**, qui met en lumière les monstrueuses ***« anomalies »*** du procès de **1951**, clament **l'innocence d'Ethel et Julius Rosenberg.**

Extraits du document de l'Association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg
43 Bld. de Magenta – 75010 Paris

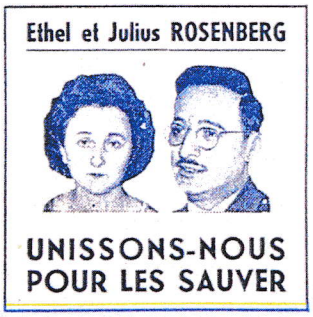

Badge porté lors de la manifestation Place de la Nation à Paris le ***19 juin 1953***

L'Histoire au coeur de l'entreprise Cadoux St Pierre-des-corps

Le 6 février 2003 s'est tenu le colloque sur le 20ème anniversaire de l'intégration de l'entreprise CADOUX métallurgie à la SNCF.

Une histoire pas commune puisque les salariés ont appartenu à l'origine à l'entreprise **PO – Compagnie des chemins de fer Paris-Orléans** puis dépendent du secteur industriel privé de la métallurgie **jusqu'en 82** pour être enfin intégrés à la **SNCF** le **3 janvier 1983.**

Cette rencontre était d'autant plus intéressante qu'elle était une première, celle de l'histoire prise en main par les salariés de l'entreprise concernée.

Revenons-en à l'histoire **CADOUX.**

En **1910** c'est la création des ateliers Paris-Orléans, les chemins de fer sont en pleine expansion, **Tours** et sa banlieue sont un centre ferroviaire

Cadoux *(suite)*

important.
Il y a besoin d'un grand chantier réparant les wagons et la maintenance des locomotives.
Ensuite c'est **la guerre 14/18**. Les chemins de fer privés passent sous l'autorité militaire.Les chantiers sont utilisés à des fins militaires, on répare même des avions. Au départ de la guerre, les cheminots sont influencés par les partisans de l'**union sacrée** mais l'agitation revendicative, les grèves vont se succéder pour obtenir l'augmentation des indemnités de cherté de la vie et la suppression du travail à la tâche.
4 550 agents sont syndiqués sur un effectif de 5 350.
Vint les années d'après guerre ; c'est **la grève des cheminots de mars 1920** avec pour revendication principale **la nationalisation du chemin de fer.**
La répression fut terrible et à **St-Pierre des Corps** il y eut plus **2 330 révocations**.
Les ateliers furent fermés et les grévistes révoqués ; ils figuraient sur des listes dites ***« interdits d'embauches ».***
La vie fut difficile pour tous ces travailleurs et quelle émotion d'entendre leurs enfants. Quelques survivants évoquaient leurs parents et ce qu'eux mêmes avaient vécu.
Mais la vie va continuer, difficilement bien sûr ; les ateliers sont alors concédés à la **CGCEM**, une entreprise privée d'entretien du matériel ferroviaire fixée à **Nevers**.
Un ex-colonel de l'armée en est le directeur.
Des cheminots sont réintégrés, pas tous, certainement pas les plus combatifs.
Cette entreprise va exploiter les ateliers de réparation de **Saint-Pierre-des-Corps jusqu'en 1936**, date à laquelle va lui succéder la **CIMT** (compagnie industrielle de matériel en transport.
Le 1er janvier 1938, les ateliers de Saint-Pierre-des-Corps deviennent propriété de la **nouvelle entreprise SNCF** nationalisée mais le personnel de l'atelier va **rester sous statut privé, géré par la CIMT.**
Un non sens.
La **2ème guerre mondiale** arrive, les métallos cheminots de la **CIMT** vont former le **premier réseau de résistants** tourangeaux contre **l'occupant hitlerien et les traîtres de Vichy.**
De nombreux faits de résistance proviennent de ce réseau, **53 militants résistants furent arrêtés, 9 seront fusillés, 22 seulement reviendront des camps de déportation** mais peu survivront après leur libération.
A **la Libération** l'entreprise de St-Pierre-les-Corps fut l'une des toutes premières à mettre en place en **1945** le Comité d'entreprise.
Mais toujours pas d'intégration.
En **1968** parmi tant d'autres, ils ont **participé** à ce large mouvement et aux acquis sociaux très importants obtenus.
Mais toujours pas **de nationalisation**.
C'est le **18 mars 1977** après bien d'autres péripéties que le **syndicat CGT** organise une **consultation à bulletin secret** et **96 %** vont se prononcer pour l'intégration à la **SNCF.** L'épreuve de force va commencer face au gouvernement de droite.
Nous sommes dans cette période dans la bataille de la **CGT**, de la **Fédération des métaux pour les nationalisations des grands groupes industriels du pays.**
La situation de **Cadoux** est un non-sens ; entreprise privée travaillant dans des ateliers propriétés de la **SNCF** avec du personnel cheminot géré par le privé.
La lutte des salariés avec leur syndicat CGT et d'autres organisations pour l'intégration à la SNCF aura durée 6 ans .
Des trains sont bloqués.
Des manifestations se succèdent.
Même le tribunal sera un lieu de combat quand les militants du syndicat seront assignés en justice.
La solidarité, la justice seront clamées bien au-delà de l'entreprise et qu'elle fut la satisfaction quand le tribunal reconnut le bien-fondé de la **lutte des travailleurs de chez Cadoux.**
C'est une victoire qui préparait, qui commençait l'intégration à la SNCF.
Le 3 janvier 1983 après plein de péripéties, enfin c'était fait... Un événement auquel cheminots et métallos se retrouvèrent pour authentifier ce moment historique, **Serge Lelay** et **Jacques Trégaro** y représentant la **FTM CGT**.
1920/1983 : 63 ans pour être cheminots de la SNCF
A ce Colloque ou furent rappelés ces moments de luttes, ces moments de souffrances, de joies, il était bon que les métallurgistes soient présents.
Ce Colloque et **les témoignages** qui se sont succédés montrent que simplement **chacun(e) peut raconter son histoire**, celle de son entreprise.
Avis aux amateurs comme on dit : l'institut d'histoire sociale CGT de la métallurgie est à votre disposition pour vous aider à en créer les conditions.

Dossier réalisé par
Jacques Trégaro
et Bernard Lamirand

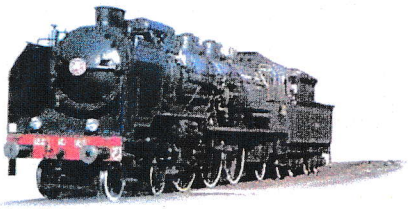

Nous sommes plus de 4 millions à partager une autre idée de l'assurance

Chaque jour, des centaines d'hommes et de femmes de tous horizons choisissent la Macif. En devenant sociétaires, ces hommes et ces femmes affirment leur attachement aux valeurs de solidarité et d'égalité qui marquent notre différence. Car en tant que vraie mutuelle, notre vocation n'est pas de rechercher le profit mais de mettre à la disposition de tous, des contrats d'assurance clairs, sûrs et complets au plus juste prix. Pour la Macif, la solidarité n'est pas qu'un principe : avec la Fondation Macif et le fonds de solidarité, nous aidons aussi les personnes en difficulté. A la Macif, les sociétaires participent directement à la vie démocratique de la mutuelle en élisant leurs délégués. Une démarche qui garantit la transparence de notre gestion et justifie la confiance que plus de 4 millions de particuliers, de sociétés, d'associations et de comités d'entreprise accordent à l'une des premières mutuelles de France.

Pour connaître le point d'accueil Macif le plus proche de votre domicile, **www.macif.fr**

Tél. **01 55 56 57 58**

La solidarité, ce n'est pas obligatoire c'est juste essentiel

MACIF

Les accords du Perreux

Le 17 Avril 1943 les accords du Perreux unifiant la CGT ouvrent la voie à l'unification de la Résistance.

L'IHS CGT avec celui du **Val-de-Marne** ont organisé un colloque le **24 Avril 2003** dans la ville **du Perreux** pour rappeler cette phase décisive de la Résistance. Un document portant toutes les interventions sera édité prochainement mais vu l'importance de cet acte, notre institut publie des extraits d'interventions.

Le rôle spécifique du syndicalisme dans la Résistance

Georges Séguy

Président d'honneur de l'Institut CGT d'histoire sociale

Il y a 60 printemps, un tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale annonçait la défaite certaine du nazisme et la libération des pays d'Europe où s'exerçait sa tyrannie.

Les événements qui marquèrent le printemps **1943** ont été abondamment et diversement commentés, mais il en est deux qui se suivirent à quarante et un jours d'intervalle et qui méritent une attention particulière. Les *« accords du Perreux »* qui réunifièrent la CGT, le **17 avril 1943** et la constitution du Conseil national de la Résistance le **27 mai 1943.**

Le rôle de la classe ouvrière

Nous avons pensé que ces deux 60e anniversaires étaient une excellente occasion de revenir sur un aspect de l'histoire de la Résistance qui tend à être de plus en plus minimisé, et même dans certains cas à disparaître au risque d'être effacé de cette histoire. Je veux parler du rôle du syndicalisme dans le combat libérateur de la France, dont l'occultation amputerait et appauvrirait la réalité historique.

Nous ne saurions être indifférents à ce genre de propension réductrice de l'histoire qui, en l'absence de réaction, finirait par ensevelir dans l'oubli l'éminente contribution de la classe ouvrière telle qu'elle était politiquement et syndicalement organisée à l'épopée de la Résistance, à la dignité et à l'honneur de la France profanée. Les explications cohérentes susceptibles d'éclairer la vérité et d'aider à la compréhension de ce qui s'est réellement passé de **1939 à 1945**. Par exemple, je n'en connais pas qui traitent de la réunification de la CGT telle qu'elle fut conclue par les *« accords du Perreux »* et de l'influence que cet exemple unitaire eut sur la Résistance dans son ensemble ou plus précisément, de l'aide que cette cohésion syndicale apporta à **Jean Moulin** pour parvenir à surmonter les oppositions auxquelles se heurtait son objectif de réunir autour d'une même table les représentants des différentes formations engagées dans la lutte contre l'occupant et ses valets vichystes, afin de constituer un **CNR** conformément à la mission que lui avait confiée **le général de Gaulle.** Et s'il est vrai que les *« accords du Perreux »* incitèrent à l'union de la Résistance comment serait-il possible d'en évaluer le poids sans tenir compte de la part prise par le monde du travail au combat libérateur et donc du rôle spécifique du syndicalisme dans la Résistance ? Un rôle qui a lui-même sa propre histoire, dont le début peut se situer en **septembre 1939** lorsque les militants communistes ou assimilés furent exclus de la CGT sous le prétexte qu'ils n'acceptaient pas de condamner le pacte germano-soviétique. Une divergence toujours controversée et méritant sans doute une analyse approfondie qui avec le recul du temps devrait permettre sans tabou ni parti pris d'y voir plus clair. Il reste que les militants ainsi frappés d'exclusion, traqués par la police, arrêtés et souvent condamnés ne s'estimèrent pas marginalisés ou évincés du syndicalisme. Au contraire, malgré le profond

Dates repéres

Un premier contact eut lieu à Paris le ***17 mai 1941.***
Mais ce n'est que le ***17 Avril 1943*** *que les représentants des confédérés* ***(Saillant,Bothereau)*** *et les représentants des unitaires* ***(Raynaud, Tollet)*** *signèrent au Perreux un accord d'unification qui permit* ***la reconstitution de la CGT,*** *d'abord dans la clandestinité, puis au grand jour quand,* ***le 27 août 1944****, le Bureau confédéral put à nouveau se*

désarroi populaire qui suivit la « *drôle de guerre* » et une répression féroce, ils entreprirent clandestinement la lutte contre le pouvoir de Vichy et commencèrent à organiser la résistance à l'occupation allemande.

Les comités populaires

C'est ainsi que se constituèrent dans les entreprises des comités populaires compensant la défaillance des syndicats demeurés légaux jusqu'à la dissolution de la **CGT** et de la **CFTC**, **le 9 novembre 1940**, pour leur substituer la **Charte du travail** de sinistre mémoire conçue par les fascistes de **Vichy**, avec la complicité d'un ex-dirigeant de la CGT du nom de **Belin** qui devint ministre du Travail de Pétain.

Ce sont ces comités qui jouèrent un rôle prépondérant dans l'organisation de la première grève patriotique de forte résonance nationale, celle des mineurs du **Nord et du Pas-de-Calais en mai 1941**. Ce sont eux qui distribuèrent les centaines d'exemplaires de la ***Vie ouvrière* clandestine**, qui éditèrent tracts et affiches appelant à résister par tous les moyens à l'envahisseur. Considérés par les travailleurs, comme la CGT illégale, fidèles à leurs intérêts, ils furent à l'origine des premiers actes de sabotage de tout ce qui pouvait servir à l'occupant. Ce sont eux qui relevèrent le défi du **STO** en lançant une campagne d'opposition à cette ignoble exploitation du travail et en incitant les jeunes réfractaires à cette déportation à rejoindre les maquis où nombre d'entre-eux s'enrôlèrent dans les forces armées des glorieux **FTPF**, auxquels se lient des noms aussi prestigieux que celui de **Rol-Tanguy** qui ne manquait jamais lorsqu'on lui parlait de ses mérites militaires de rappeler son passé syndical. Sans cesser d'être revendicatif et renforcé par l'union réalisée au **Perreux en avril 1943**, le syndicalisme, sous cette forme inédite, illégale et combattante parvint à mobiliser progressivement une partie importante de la classe ouvrière, à porter de sérieux coups à la machine de guerre allemande et à redonner confiance et espoir à tous ceux que la collaboration indignait. Jusqu'au jour ou la grève insurrectionnelle – qui commença avec celle des cheminots le **10 août 1944** à l'appel de la CGT – sonna l'heure de la libération de plusieurs grandes villes de France avant même l'arrivée des armées alliées ainsi que ce fut le cas à **Paris**.

L'hommage du général de Gaulle

Ce combat qui inspirât tant de courage, d'esprit de sacrifice jusqu'à l'héroïsme ne se mesure pas au nombre de décorations décernées, mais au nombre de martyrs fusillés, pendus, décapités, morts en déportation, dont les noms figurent sur les monuments aux morts ou autres lieux publics comme **Châteaubriant, Souge ou le Mont Valérien**. Un combat auquel le général de Gaulle rendit hommage, le **10 février 1943**, par une lettre au Parti communiste français qui semble curieusement absente des archives auxquelles se réfèrent la plupart de ceux qui – ces temps derniers – par l'écrit ou l'audiovisuel ont évoqué l'histoire de la Résistance.

Créer les conditions de l'union

C'est en **mai 1941** qu'à l'initiative de **Benoît Frachon** reprirent les contacts entre représentants des deux tendances de la CGT séparées par la fracture de **septembre 1939**. Ce ne fut pas simple du fait que beaucoup du côté des exclus ne pardonnaient aux dirigeants de la tendance **Léon Jouhaux** une attitude dont les conséquences

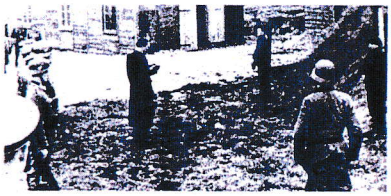

furent si douloureusement ressenties. Néanmoins en **septembre 1942**, un émissaire de Benoît Frachon, **Raymond Sémat**, accompagné de **Louis Saillant** se rendit auprès de **Léon Jouhaux** à **Cahors** où il se trouvait en résidence surveillée afin de mettre au point un appel commun aux travailleurs pour renforcer leur unité dans la lutte contre l'ennemi commun et faire avancer l'heure de la Libération. **Benoît Frachon** écrira plus tard que cette concertation fut positive et que la compréhension dont fit preuve **Léon Jouhaux** aida à surmonter les réticences à l'unité qui subsistaient de part et d'autre. Cette persévérance unitaire moins de deux ans après la fracture survenue entre les deux tendances, n'était pas inspirée par des raisons sentimentales mais par la conscience de la nécessité du renforcement de la lutte contre le fascisme. N'est-elle pas de nature à inciter à la réflexion, ceux qui reprochent, aujourd'hui, à la CGT et à son secrétaire général en particulier,

la main tendue aux dirigeants des autres centrales syndicales dans le but d'accroître l'efficacité de l'unité d'action sans laquelle les acquis sociaux seraient rapidement dilapidés.

C'est ainsi que la dynamique de l'union l'emporta et aboutit en ce début de printemps **1943**, ici, au Perreux, à la réunification de la CGT. Quarante et un jours après se constituait le **CNR, rue Dufour, à Paris**. Un événement qualifié par **de Gaulle** de *« capital »*. Le qualificatif « capital » n'a rien de fortuit, il traduit l'importance de l'événement au regard du contexte de la situation nationale et internationale de ce début d'année **1943**. Il est utile – pour la compréhension de la suite - d'en rappeler l'essentiel. **Fin 1942**, soucieux de rassembler sous son autorité toutes les forces engagées dans la lutte de libération nationale, **le général de Gaulle** créé la ***« France combattante »*** censée représenter la Résistance intérieure et extérieure. **Le 12 janvier 1943**, le Parti communiste français, par son émissaire **Fernand Grenier**, lui apporte à **Londres** son adhésion. Au même moment, **Jean Moulin,** non sans peine, réussit à organiser le **Mouvement unifié de la Résistance** (MUR), regroupant trois formations : **Combat, Libération, Franc-tireurs** qui transforment leurs groupes-francs en **« Armée secrète »** (AS). **Le 2 février 1943** avec la défaite de la 6e Armée allemande, à **Stalingrad**, s'effondre le mythe de l'invincibilité de la Wehrmacht, l'issue de la Seconde Guerre mondiale ne fait plus de doute, **Hitler sera vaincu**.

L'indépendance nationale qui se joue

Mais la Résistance reste très divisée du fait de l'opposition catégorique des dirigeants de certaines formations à la présence des partis politiques et des syndicats au **CNR** et de leurs réticences à admettre le rôle dirigeant du **général de Gaulle.** De leur côté les Américains et les Anglais, très méfiants à son égard parce qu'ils ne lui trouvaient pas l'échine assez souple, avaient ourdi un projet d'administration politique de la France, plus ou moins ouvertement concerté avec certains politiciens vichystes prêts à toutes les turpitudes, qui se seraient traduits par une période d'occupation militaire américaine de la France cautionnée par **le général Giraud,** proche de **Pétain**. Pour faire échec à cette machination contre notre indépendance nationale et visant à empêcher la France d'être l'une des cinq grandes puissances victorieuses, il fallait impérativement qu'à la veille des négociations d'Alger où devait être mis en place **le Gouvernement provisoire de la République française** (GPRF), **le général de Gaulle** puisse se présenter devant les alliés comme le représentant incontestable de toute la Résistance française. C'est ce qui se produisit, presque in extremis, le **27 mai 1943** avec la création du **CNR**. Les alliés ne purent que s'incliner devant cette réalité incontournable.

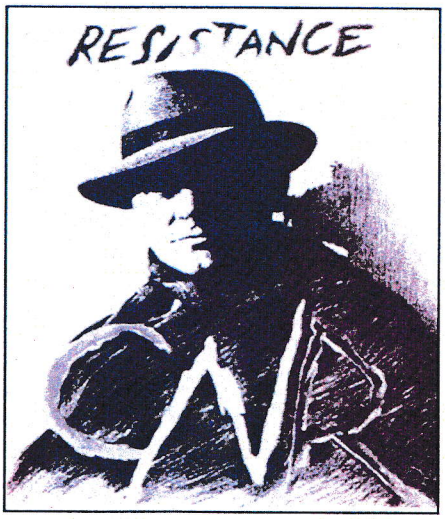

Peut-on penser que sans la force de persuasion unitaire qu'eurent les *« accords du Perreux »*, **Jean Moulin** serait parvenu à temps à ce résultat *« capital »* ? Peut-être ! mais personne ne nous empêchera d'avoir la conviction que dans ces circonstances, la réunification de la CGT fut déterminante. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard qu'après **Jean Moulin et Bidault**, **Louis Saillant**, secrétaire de la CGT devint secrétaire du CNR et apporta une importante contribution à l'élaboration économique et sociale de son programme publié **le 14 mars 1944.**

Le Conseil national de la Résistance

Robert Chambeiron

President délégué de l'ANCR*

La création du **Conseil national de la Résistance**, **le 27 mai 1943**, sous la présidence de **Jean Moulin**, a constitué le tournant décisif dans la lutte du peuple français pour sa libération et la restauration des valeurs républicaines et démocratiques. Comme le faisait remarquer un témoin de cette époque, il avait fallu trois ans pour que la Résistance atteigne sa majorité. Est-ce à dire que pendant ces trois années de croissance, la Résistance aurait été inactive ou inefficace ? Pas du tout. Lorsqu'on étudie l'évolution du combat pour la Libération entre **1940 et 1943,** on constate qu'au travers des actions au contenu différencié et des initiatives multiformes, les organisations engagées dans la Résistance font face avec détermination à la violence de la répression nazie. Mais parce que leur combat est fragmenté, qu'elles n'ont pratiquement pas de relations entre elles et surtout pas avec **Londres**, c'est-à-dire là où siège **le gouvernement provisoire de la France** et se trouve le nerf de la guerre, à savoir l'argent et les armes, les forces résistantes demeurent fragiles et leur voix n'est pas encore suffisamment perçue par une opinion publique qui reste en partie marquée par le traumatisme de la défaite

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME
DU
CONSEIL NATIONAL
DE LA
RÉSISTANCE
(C. N. R.)

et de l'occupation.

La création du Conseil national de la Résistance est la réponse à cette exigence d'union qui est au cœur des espoirs des forces résistantes. C'est pourquoi on peut affirmer que le 27 mai est une date historique, un moment capital pour la France. C'est, certes, la réalisation tant attendue de l'unité des forces combattantes, un renforcement de la capacité d'intervention de ces forces, mais **le 27 mai** a marqué aussi l'union de combat des deux branches de la Résistance, la Résistance intérieure et la Résistance de l'extérieur. En se plaçant derrière **de Gaulle**, notamment au moment où la querelle de **Gaulle-Giraud** est à son paroxysme, le **CNR** va trancher en faveur de **de Gaulle** et apporter au chef du gouvernement provisoire la légitimité que les **États-Unis** lui refusaient jusqu'alors. La France est désormais un pays allié à part entière.

L'apport de la classe ouvrière

Mais dans cette longue action pour l'unité de la Résistance, chacune des composantes du Conseil national de la Résistance a joué son rôle et il ne serait pas équitable de réduire celui de l'un pour favoriser celui de l'autre. En privilégiant le rôle des mouvements de la Résistance proprement dits dans l'émergence de l'organisation et de la conduire du combat pour la Libération de la France, je crains qu'on ait perdu de vue la réalité historique en occultant le moment et l'importance de l'apport à la Résistance de la classe ouvrière en tant que force organisée et structurée, avec ses cadres et son identité propre. Il n'est pas inutile, cependant, de se remémorer la phrase fameuse de **François Mauriac** : « Seule dans sa masse, la classe ouvrière est demeurée fidèle à la patrie profanée ».

A propos **des discriminations** dans lesquelles l'histoire s'est souvent compromise quand il s'agit des mérites de telle ou telle organisation ou de telle ou telle forme de résistance. Il existe, pour ce qui concerne tous les problèmes liés à la Résistance ou à ses acteurs, une législation et une réglementation compliquées dont la date de naissance doit se situer aux environs de **1948**, c'est-à-dire au début de la guerre froide et je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour souligner combien cette époque a été fertile en appréciations où les choix idéologiques l'emportaient sur toute raison et n'ont pas encore complètement été éradiqués. Ainsi, un patriote est arrêté pendant la guerre et déporté. Motif, il transportait ou distribuait des tracts ou des publications clandestines **édités par un mouvement de Résistance** (Front national, Combat, Ceux de la Résistance, etc.). Pour l'administration française, c'est un

« **Interné-Résistant** ». Le même jour, un autre résistant est arrêté et déporté. Il transportait ou distribuait des tracts avec exactement le même contenu voire les mêmes fautes d'orthographe. Ce matériel est édité par **la CGT, le Parti communiste ou le Parti radical**. Pour l'administration française, c'est un « **Interné-politique** ». Autrement dit, l'administration établit une discrimination entre deux résistants qui couraient les mêmes risques, dont les organisations sont également fondatrices du Conseil national de la Résistance. La seule question à laquelle je ne pourrai pas répondre : *« Que serait-il arrivé si le tract avait été signé conjointement par Libération-sud et par la CGT ou l'Alliance républicaine ?»* C'est dire qu'il n'est pas inutile de rappeler la réalité de l'histoire. Les « élites » ont trahi, constatait avec amertume **le général de Gaulle.** Au contraire, c'est dans le peuple, en premier lieu dans la classe ouvrière que réside la force vive de la Résistance. Les manifestations populaires, les grèves, le refus massif du **S**ervice du **t**ravail **o**bligatoire, le passage croissant à la lutte armée lui donnent sa dimension de masse et son dynamisme. L'idée s'impose, y compris dans les milieux résistants conservateurs, qu'une véritable renaissance nationale dépendra de la place et du rôle qu'y tiendront les travailleurs.

C'est dans le combat social et patriotique, que les dirigeants des luttes vont trouver le chemin de l'union pour reconstituer la vieille maison historique qu'avaient réduit en pièces les événements de **1939**. Avec les *« accords du Perreux »*, le mouvement syndical va apporter à la lutte nationale la contribution décisive de la classe ouvrière porteuse des grands idéaux humanistes hérités de la Révolution française et vivifiés par les grandes luttes populaires qui ont jalonné **deux siècles d'histoire**. La CGT réunifiée sera l'une des pièces maîtresses du Conseil national de la Résistance et il n'est pas inutile de rappeler que **le délégué de la CGT au sein du CNR, Louis Saillant, en fut le dernier président.**

Entreprendre une rénovation profonde de la France

Pendant que se déroulent, en France, les discussions sur la forme et le contenu du programme du CNR, **le général de Gaulle, à Alger en novembre 1943,** prononce un important discours qui ne semble pas avoir retenu l'attention de ceux qui ont vocation d'enseigner l'histoire et d'en faire connaître la réalité.

Le chef du gouvernement provisoire se prononce en faveur d'une rénovation profonde de la France. La France, dit-il, veut que cesse un régime économique dans lequel les grandes sources de la richesse nationale échappent à la Nation, où les activités principales de la production et de la répartition se dérobent à son contrôle, où la conduite des entreprises exclut la participation des organisations de travailleurs et de techniciens.

Le général de Gaulle a compris le message de la Résistance et il retrouvera dans le programme du CNR les revendications essentielles d'une résistance populaire attachée aux valeurs de la République.

On a souvent dit que **le programme du CNR était un document incontournable**.

Et cependant, les espoirs que les travailleurs, notamment, avaient mis dans une France rénovée se sont évanouis et ceux, les représentants du patronat français, à qui **de Gaulle** avait dit au lendemain de **la Libération** : *« Messieurs, je n'en ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres »* se sont employés et s'emploient à vider la politique sociale de la France de tout contenu progressiste et porteur d'avenir.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
à sa création le **27 mai 1943** - 48, rue du Four - PARIS
et les modifications successives.

* * *

PRÉSIDENT

Jean MOULIN (successeurs Georges BIDAULT, démocrates chrétiens, puis, à la Libération, le 15 septembre 1944, Louis SAILLANT, CGT).

MEMBRES

LIBÉRATION-SUD

Pascal COPEAU, suppléé par Pierre HERVÉ (désigné par son mouvement, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, appelé à Alger - Assemblée consultative puis gouvernement provisoire -, redevint le titulaire à la Libération).

OCM (Organisation civile et militaire)

J.- H. SIMON, déporté, remplacé par Maxime BLOCQ-MASCART.

COMBAT

Claude BOURDET, déporté, remplacé par Marcel DEGLIAME.

CEUX DE LA RÉSISTANCE (CDLR)

Jacques LECOMPTE-BOINET

FRANC-TIREUR

Claudius PETIT, puis Jean-Pierre LÉVY, puis Antoine AVININ.

CEUX DE LA LIBÉRATION (CDLL)

LENORMAND (Coquoin), fusillé, remplacé par André MUTTER.

LIBÉRATION-NORD

Charles LAURENT, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Henri RIBIÈRE.

FRONT NATIONAL de lutte pour la Libération et l'indépendance

Pierre VILLON.

PARTI RADICAL et RADICAL SOCIALISTE

Marc RUCARD, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Paul BASTID.

DÉMOCRATES CHRÉTIENS

Georges BIDAULT, puis André COLIN.

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE et RÉPUBLICAINS NATIONAUX

Jacques DEBU-BRIDEL.

PARTI COMMUNISTE

André MERCIER, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Auguste GILLOT.

ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Joseph LANIEL.

PARTI SOCIALISTE

André LE TROQUER, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Daniel MAYER.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL (1)

Louis SAILLANT, puis Benoît FRACHON.

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS (1)

Gaston TESSIER.

* * *

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Pierre MEUNIER.
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT : Robert CHAMBEIRON.

(1) *La CGT - FO et la CFDT résultent de scissions très postérieures à la Libération.*

Témoignage

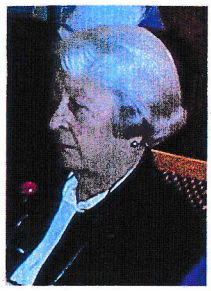

Cécile Rol-Tanguy

...C'est alors qu'on a commencé à parler des Comités populaires. Leur fonction était d'établir une liaison avec quelqu'un qu'on connaissait. Il s'agissait de regrouper quelques petites choses ; demander une aide pour les femmes des prisonniers, c'était surtout revendicatif.

Je faisais des liaisons en **1940-1941**, c'est devenu un petit peu plus offensif, en ce sens qu'on envoyait des copains prendre la parole à la porte des usines, pendant deux ou trois minutes. Il s'agissait de réveiller tout ce monde qui avait été très abattu par les conditions de la fin de la guerre et l'Occupation.

Et c'est ainsi qu'à côté des Comités populaires s'est créée l'**OS (Organisation Spéciale)**, avec des camarades chargés de protéger ceux qui prenaient la parole. Et puis on a créé les **GSD** (Groupes sabotage-destruction).

Tout cela se faisait au fur et à mesure. J'y ai participé, j'ai tapé à la machine, j'ai fait des tracts qui étaient distribués. Je ne suis pas sûre qu'on ait assez parlé des tracts. Or, les usines faisaient leurs tracts. Et, il y avait aussi *la Vie ouvrière...*

la grève générale insurrectionnelle

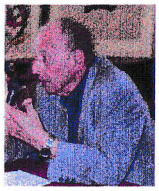

Maurice Gastaud
Commandant FTP, responsable des Milices patriotiques de la Région Parisienne.

La préparation de la grève générale insurrectionnelle est basée sur le double principe : développer constamment la lutte revendicative et préparer le passage progressif à la lutte de masse dans laquelle **les Milices patriotiques** jouèrent un rôle important.

Fin décembre 1943, les conditions étant remplies, la CGT lancera le mot d'ordre de former partout des Milices patriotiques dans les entreprises. **Benoît Frachon** précisera plus tard l'importance de ce mot d'ordre : *« Nous avons apporté le plus grand soin à développer la lutte pour les revendications et nous avons même utilisé pour cela les syndicats vichystes »*. Les raisons ? Tous les travailleurs n'étaient pas au même niveau de conscience que ceux qui menaient le combat armé. Mais chacune de ces grèves, et il y en a eu de nombreuses et d'importantes, leur faisait faire un pas en avant et portait atteinte à la production pour les Allemands. Dans les entreprises, les militants des différentes organisations résistantes, partis politiques, syndicats légaux et illégaux qui s'y

Les acquis sociaux à la libération

Juin 1945 : réforme de la Fonction publique, création de l'ENA.

Juillet - Août 1945 : procès et condamnation du maréchal Pétain devant la Haute cour de justice.

Octobre 1945 : premières ordonnances sur la Sécurité sociale.

Décembre 1945 : nationalisation de la Banque de France et des grandes banques de crédit.

Avril 1946 : nationalisation du gaz et de l'électricité (EDF-GDF) et des grandes compagnies d'assurances.

Mai 1946 : loi sur les Comités d'entreprises, création des Charbonnages de France (nationalisation de toutes les houillères).

Août 1946 : loi sur les prestations familiales.

Septembre 1946 : loi sur les assurances vieillesses.

Octobre 1946 : statut de la Fonction publique ; la Constitution de la IV^{e} République est approuvée par référendum.

Décembre 1946 : loi sur les conventions collectives.

Janvier 1947 : entrée en vigueur du plan de Sécurité sociale.

Avril 1947 : premières élections aux caisses primaires de la Sécurité sociale.

Mai 1947 : loi sur le salaire minimum vital.

trouvent, étant tous concernés, agissent le plus souvent ensemble. Il en est de même pour les sabotages et les actions armées exécutés par des groupes formés d'organisations différentes **FTP, Groupes francs, Milices patriotiques.**

Le programme du CNR

Le programme du CNR fut élaboré à partir de trois documents rédigés par **un communiste, un socialiste et un adhérent à la CGT**. Il fut le fruit de débats multiples qui s'étendirent du **26 novembre 1943 au 15 mars 1944.**

Au cours de **l'année 1943**, les mouvements se rallient les uns après les autres à l'action immédiate qu'impulsent **depuis 1941** le **PCF**, le **FN,** les **FTP** et l'exemple donné par **l'insurrection en Corse.**

Dans le même temps est connu le projet américain **AMGO** de mettre en place un *« gouvernement militaire allié des territoires occupés »*. Éclate alors *« le désir qu'avaient les alliés de maintenir sous leur dépendance le pouvoir en Afrique du Nord et d'empêcher la France de reparaître comme puissance souveraine avant la fin de la guerre »* **(Ch. de Gaulle)**.

L'important enrichissement des mesures à appliquer dès la libération du territoire souligne le lien étroit redécouvert entre le combat patriotique et son contenu social et politique.

Un programme progressiste

L'originalité du programme d'action de la Résistance, dans sa partie *« mesures à appliquer dès la libération du territoire »*, tient sans doute plus à l'éventail de ses signataires, notamment syndicaux et politiques qu'à son contenu même.

Signataires aux côtés des mouvements de Résistance aux origines diverses se retrouvent : **la CGT, la CFTC**, c'est-à-dire tout le « monde syndical », le **Parti communiste,** le **Parti socialiste,** le **Parti radical et radical socialiste,** les **Démocrates chrétiens, Alliance démocratique,** la **Fédération républicaine et républicains nationaux.**

Le programme définissait *« les réformes indispensables »* à l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale. Parmi les plus caractéristiques de ces réformes : l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun ; la participation des travailleurs à la direction de l'économie ; l'intensification de la production ; de profondes améliorations dans la situation des travailleurs ; le droit au travail et le droit au repos; la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; la reconstitution dans ses libertés traditionnelles d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ; un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ; une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ; la sécurité de l'emploi ; la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciements ; l'élévation du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique des prix agricoles rémunératrice, une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie.

Ce rappel est indispensable pour souligner la cohérence établie dans le programme entre ***« le social »*** et ***« l'économique »***. Le mouvement populaire avait balayé obstacles, oppositions et réticences et conduit les signataires à faire leurs les aspirations les plus profondes. Pas définitivement, comme allait le montrer la mise en cause, hélas, de ce programme novateur, qui va se heurter à la réaction de plus en plus vive des forces sociales et conservatrices qui entraîneront la désagrégation de l'union réalisée dans la Résistance. Les activités de la CGT et de la classe ouvrière furent rendues plus complexes et difficiles avec une nouvelle scission et des interventions étrangères et notamment des USA.

Enfin, plus tard, si la participation active de la Résistance avait permis d'empêcher la mise de la France libérée sous administration militaire américaine, **l'allégeance au plan Marshall** fit bon marché de son indépendance économique. Malgré le second souffle que devaient lui donner les États généraux de la Résistance française, l'élan populaire n'avait pu ni amplifier ni même garder le dynamisme indispensable à la réalisation de tout le programme. Cependant, le fait que le but fixé n'ait pas été complètement atteint ne saurait estomper l'importance des avancées réalisées : de même que la Résistance est un des grands moments de notre histoire, l'après-Libération est un des grands moments de l'histoire des conquêtes sociales dans notre pays. Et comme tous les grands moments, il est riche d'enseignements pour le mouvement populaire.

De droite à gauhe : Gorges Marrane, Marie-Hélène Lefaucheux, André Tollet, Roger Deniau, André Carrel, Le colonel Rol, Léo Hamon, Albert Rigal, Armand Maynial.

Raymond SEMAT

Raymond Semat** secrétaire de la fédération des Métaux CGT a été impliqué dans la réalisation des **accords du Perreux.

André Tollet précise son rôle dans son livre : *« La classe ouvrière dans la Résistance »* : *« Plus tard, en **septembre 1942**, **Raymond Sémat** représentant **Benoît Frachon** se rendit à **Cahors** pour y rencontrer **Léon Jouhaux**. **Louis Saillant** qui avait contribué à l'organisation de cette rencontre était présent… « A la suite de cette rencontre, **Georges Buisson** (ex-secrétaire fédéral adjoint de la CGT) fut dépêché à **Londres** pour en informer la **Fédération syndicale internationale** et le président du **Comité français de libération nationale, le général de Gaulle. (…)***
*« Les arrestations retardèrent plusieurs fois les pourparlers, celle de **Jouhaux** puis de **Raymond Sémat**, de Bontemps et ensuite de **Briquet.»**...*

Raymond SEMAT
né à Mazamet le 12 mars 1896 (Tarn)
(syndiqué depuis 1919)

♦1921 - Ouvrier métallurgiste à l'usine Fouga

♦1929 - Elu secrétaire à la Fédération des métaux (unitaire)

♦1936 - Réélu secrétaire à la Fédération des métaux (réunifiée), au Congrès de l'unité de novembre 36

♦1938 - Réélu par le Congrès

♦1940 - Après la démobilisation, reprend son action illégale

♦6 juillet 1940 - Arrêté à BORDEAUX par la police française

♦Août 1940 - Relâché il reprend son activité illégale

♦16 octobre 1940 - Arrêté à nouveau, il passe au camp d'Aincourt, à la Maison de force de Fontevrault, à la Centrale de Clairvaux et au Camp de Chateaubriant.

♦Juin 1941 - S'évade du camp pour reprendre son activité illégale

♦14 octobre 1942 - Arrêté pour la 3ème fois, il est condamné à un an de prison qu'il passe à la prison de la Santé

♦Octobre 1943 - Envoyé au camp des Tourelles puis au camp de Voves

♦Janvier 1944 - Il s'évade et reprend son activité illégale dans la région parisienne. Jusqu'à la libération, il sera secrétaire général par intérim de la fédération des Métaux (Croizat et Costes sont prisonniers à Alger avec «Les députés du chemin de l'honneur» qui ont refusé les pouvoir à Pétain)

♦17-18 Décembre 1944 - Elu secrétaire fédéral par le Comité natonale fédéral, il est spécialement chargé de la propagande et de l'organisation

♦Il assurera le secrétariat général de la FTM pendant la période où Ambroise Croizat sera Ministre du travail.
Il sera membre du C.E.F. Jusqu'au 22éme Congrés de 1960.

♦Décédé le 8 octobre 1962.

Le texte des Accords du Perreux est paru dans le Peuple n°1577 du 28 mai 2003

Dossier réalisé par Hubert Doucet Secrétaire général et Jen-Pierre Elbaz de l'IHS CGT de la Métallurgie.